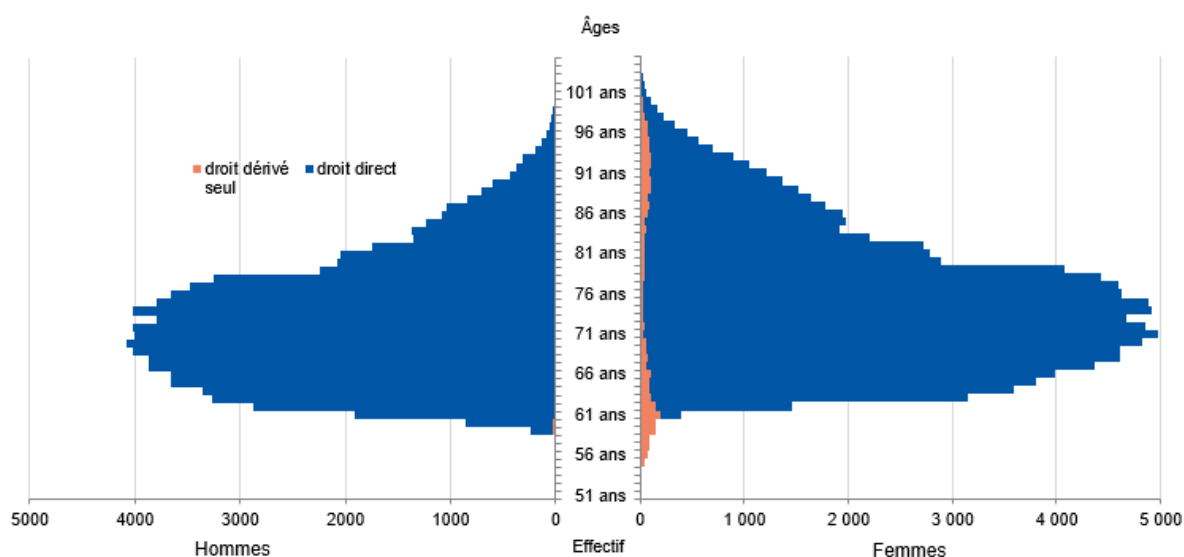


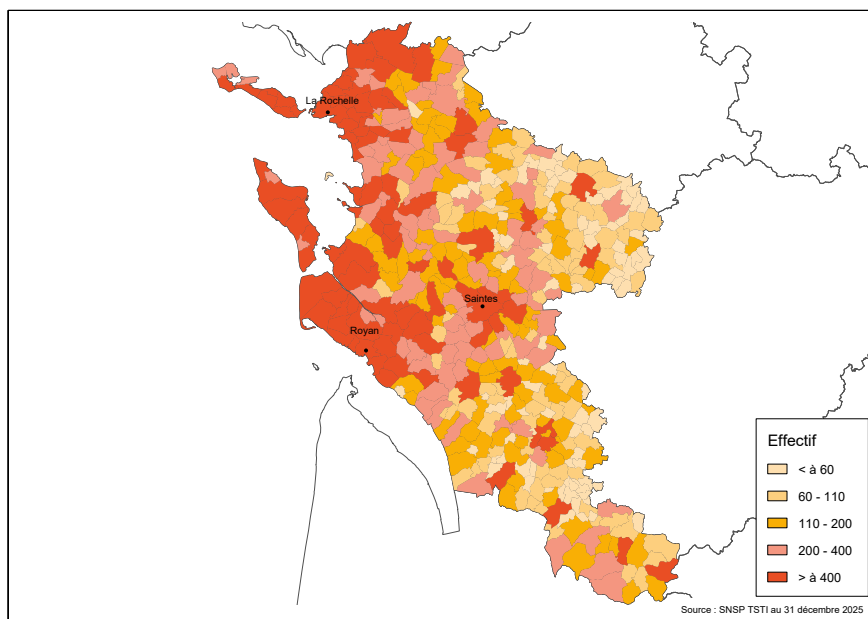
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 025	6 433	10 458
Droits directs (retraites personnelles)	3 618	4 399	8 017
Droits dérivés (retraites de réversion)	407	2 034	2 441
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	340	430	770
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 063	429	1 492
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,2 ans	63,8 ans	63,5 ans
Droits dérivés	76,9 ans	75,8 ans	76,0 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	84 193	108 822	193 015
Retraités percevant un droit direct seul	80 849	81 610	162 459
Retraités percevant un droit dérivé seul	482	3 319	3 801
Retraités percevant les deux à la fois	2 862	23 893	26 755
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,8%	3,5%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	24 290	10 158	34 448
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,3 ans	75,7 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 015 €	802 €	895 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,1%	42,3%	31,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Rochelle (La)			
Nombre total de retraités	7 559	11 534	19 093
Retraités percevant un droit direct seul	7 287	8 474	15 761
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	306	327
Retraités percevant les deux à la fois	251	2 754	3 005
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	5,6%	5,7%
Royan			
Nombre total de retraités	3 542	5 628	9 170
Retraités percevant un droit direct seul	3 441	4 094	7 535
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	128	139
Retraités percevant les deux à la fois	90	1 406	1 496
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	3,6%	3,5%
Saintes			
Nombre total de retraités	2 862	4 522	7 384
Retraités percevant un droit direct seul	2 738	3 296	6 034
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	140	156
Retraités percevant les deux à la fois	108	1 086	1 194
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	6,5%	6,2%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr